

INFOS MDPH11

Lettre d'information de la Maison Départementale des Personnes Handicapées de l'Aude

N° 54 – mai 2025

Vous pouvez [accéder aux numéros précédents](#) sur le [site internet de la MDPH](#) de l'Aude

Edito de Françoise NAVARRO ESTALLE, Présidente de la CDAPH de l'Aude :



« Bonjour à toutes et à tous,

La MDPH organise une matinée de sensibilisation placée sous le signe du dialogue, du partage d'expériences et de la réflexion collective. Cette matinée sera animée par Charles Gardou, anthropologue, professeur à l'université Lumière Lyon 2, grand témoin et penseur engagé de la société inclusive. Il partagera son éclairage sur les transformations sociales et les leviers à mobiliser pour bâtir une société pleinement accessible à tous.

Nous vous donnons donc RDV le 13 juin prochain en salle Gaston DEFERRE à l'Hôtel du département. ».

Forum annuel de la MDPH 20 ans d'inclusion et tout un avenir à construire

Dans la continuité des 20 ans de la loi du 11 février 2005, la MDPH organise, le 13 juin prochain une matinée de sensibilisation gratuite et ouverte à tous, sur inscription.



Au menu de ce numéro :

- Forum annuel de la MDPH, 20 ans d'inclusion et tout un avenir à construire
- Des sensibilisations pour mieux accompagner les personnes en situation de handicap
- La journée des réussites : culture et handicap
- Le regard d'une personne handicapée sur la Loi
- Présentation des deux nouvelles arrivées du service EMS à la MDPH
- Le 18^{ème} baromètre trimestriel des MDPH

En complément d'infos :

- Le remboursement des fauteuils roulants électriques à 100%
- Journée nationales Tourisme et handicap 2025

Du côté des partenaires

- Activité découverte du sport et du handicap avec le CMJ de Leucate
- Journée de sensibilisation à l'autisme à Rieux Minervois
- Formation sur les troubles bipolaires proposée par l'UNAFAM Aude

Les dates à ne pas loucher

DES SENSIBILISATIONS POUR MIEUX ACCOMPAGNER LES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

En tant que guichet unique pour toutes les démarches liées aux situations de handicap, le GIP/MDPH11 assure des missions d'accueil, d'information et d'accompagnement des personnes en situation de handicap et de leurs familles.



L'origine de la démarche

Dans le cadre du schéma d'accessibilité aux droits et conformément aux ambitions du Service Public Départemental de l'Autonomie (SPDA), un travail est engagé depuis plusieurs mois avec les services du Département. Plusieurs rencontres ont ainsi été organisées entre professionnels afin de développer l'interconnaissance, repérer les éventuelles difficultés d'accès aux droits sur le territoire et organiser une meilleure coordination entre les acteurs dans l'objectif d'un service public qualitatif pour les usagers.

Des besoins identifiés

A cette occasion, un besoin de formation relatif à la complétude du dossier et aux détails des prestations proposées par la MDPH a été identifié pour de nombreux partenaires auxquels il a été proposé la signature d'une convention.

Le partenariat se traduit d'une part, par la mise en œuvre d'actions de formation proposées par le

GIP/MDPH 11 à destination des agents partenaires et d'autre part, par la création d'une adresse mail professionnelle dédiée.

L'objectif est d'améliorer le service rendu aux usagers en permettant aux agents concernés de développer leurs connaissances afin qu'ils soient en mesure d'assurer un accueil de premier niveau.

Les conventions signées

9 conventions, validées en COMEX de décembre 2024 ont été signées et ont donné lieu aux premières sensibilisations.

Ces dernières ont eu lieu les 29 avril et 20 mai dernier.

Les premiers participants

Les deux groupes ont réuni 23 participants :

Le 29.04, 13 agents de différentes ont assisté à la toute première sensibilisation :

- 3 agents CCCLA
- 2 agents CIAS CLA
- 1 agent CIAS Carca Agglo
- 5 agents CCAS Narbonne
- 2 agents CCAS Trèbes

Le groupe du 20.05 a compté 10 agents inscrits :

- 3 agents du CIAS Carca Agglo
- 5 agents CCAS Narbonne
- 2 agents CD

Les prochaines rencontres se tiendront le 17.06 et le 01.07.

Des retours positifs

Les participants sont majoritairement satisfaits des informations communiquées. Les journées leur permettent d'acquérir de l'autonomie dans l'accompagnement des publics en situation de handicap. Pour poursuivre les relations interprofessionnelles engagées par ces journées, l'animation du réseau sera assurée par des actions ultérieures qui s'appuieront sur les remontées de besoins des partenaires (par thématique).

La poursuite des actions

Des actions de sensibilisation sont prévues tout au long de l'année 2025 et d'autres conventions doivent être proposées à la COMEX de décembre prochain.



La poursuite des actions

Pour vous inscrire dans la démarche, n'hésitez pas à nous solliciter par mail à :

mdphinfo@auode.fr

LA JOURNÉE DES RÉUSSITES CULTURE ET HANDICAP

« La culture donne du goût et du sens à la vie : tout l'enjeu de l'accessibilité universelle, c'est que personne n'en soit exclu. » Rima Abdul-Malak

L'objectif de cette journée est double

Il s'agira de :

- Développer la communication autour de la culture et valoriser les ateliers portés par les structures
- Valoriser les parcours de personnes en situation de

handicap s'illustrant autour de l'art et de la musique notamment.

Une date à retenir

Cette journée culturelle se déroulera le 5 décembre prochain à la fabrique des arts à Carcassonne.

Si vous souhaitez présenter un projet culturel et/ou animer un atelier, nous

vous invitons à contacter la MDPH via l'adresse mail suivante :

mdphinfo@auode.fr

N'hésitez pas à porter à notre connaissance toute personne en situation de handicap s'illustrant autour de la culture

LE REGARD D'UNE PERSONNE HANDICAPÉE SUR LA LOI

La loi du 11 février 2005 sur l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées avait pour objectifs principaux, l'accessibilité et l'inclusion : où en est-on ?

Le regard de Bernard SIDOBRE,

Bernard est Président de la FNATH de Carcassonne, Administrateur CAP Emploi, Président de la Commission des Usagers de la Clinique du Sud (ELSAN), Administrateur ALOGEA, Gérant du Groupement Forestier de Peyresols à Arques, Administrateur Consommation Logement Cadre de Vie de Carcassonne et enfin 2ème Vice-Président de la CDAPH dont il est membre depuis plus de 20 ans.

Son parcours

Directeur de cave coopérative suite à des études en œnologie et passionné de cuisine, il est devenu

restaurateur à Carcassonne avant d'aller exercer sa profession au Cameroun.

Après un accident de la route en 2000, Bernard SIDOBRE a été rapatrié en France où il a subi un grand nombre d'interventions chirurgicales. Après une rééducation intense, il s'est installé dans l'Aude où il a exercé dans un EHPAD et à intégré la FNATH.

Les changements apportés par la loi de 2005

La reconnaissance du handicap par le public, une prise en charge financière permettant la compensation de ce dernier, le

déploiement de nouvelles structures, la mise en relation de toutes les institutions d'état et associatives nécessaires à la prise en charge des personnes handicapées sont les principaux changements observés.

Quelle loi pour demain ?

Une loi moins stigmatisante du fait de l'âge ; « les personnes devraient être prises en charge de la naissance à la disparition de leur handicap. Il est primordial de leur permettre de vivre dignement. Nous devrions prendre exemple sur les pays voisins (plus ou moins lointains pour améliorer l'accompagnement proposé »

PRÉSENTATION DES DEUX NOUVELLES ARRIVÉES DU SERVICE ÉVALUATION MEDICO-SOCIALE DE LA MDPH

La réorganisation des services de la MDPH de l'Aude a conduit au renforcement du service d'Évaluation Médico-Sociale (EMS). Cette réorganisation vise à faire face à l'accroissement des demandes reçues par la MDPH. Ainsi, les postes de médecins vacataires à temps partiel ont été remplacés par des postes d'infirmière et CESF à temps complet.

Présentation

Amélie et Justine ont intégré le service EMS de la MDPH respectivement le 5 mai et le 20 mars 2025.

Justine SANCHEZ est Conseillère en Economie Sociale et Familiale suite à l'obtention d'un BTS ESF ainsi que le Diplôme d'Etat de CESF. Elle a intégré le Conseil départemental en mai 2020 au sein de la Maison Des Solidarités (MDS) COURSAN puis à la MDS NARBONNE OUEST.



Le retour de Justine sur son expérience à la MDPH

Justine précise qu'elle a rejoint « une équipe bienveillante et accueillante qui a le souhait de pouvoir intégrer tous les nouveaux agents. ». Elle ajoute que « le plus est le tutorat et les semaines passées auprès des collègues. ». Elle dit avoir intégré « une équipe pluridisciplinaire riche et qui a le souhait de partager les savoirs. ».

Amélie MOURET est infirmière. Après 20 années passées en tant qu'infirmière hospitalière à Nantes puis à Carcassonne, Amélie a exercé en tant qu'infirmière libérale pendant 12 ans. Passionnée par son métier mais isolée en tant que profession libérale, elle a souhaité retravailler en équipe et a saisi l'opportunité qui s'est présentée à elle en intégrant le service d'évaluation de la MDPH. Amélie précise que « ce nouveau poste est très différent de ceux »

qu'elle a « pu exercer auparavant, nécessitant de nouvelles connaissances et apprentissages et donc très stimulant ».



Le retour d'Amélie sur son expérience à la MDPH

Amélie « remercie toute l'équipe pour leur accueil, leur disponibilité et leur bonne humeur ! La charge de travail est importante mais le travail en équipe soudée facilite l'approche de ce nouveau poste. »

Nous leur souhaitons, à toutes les deux la bienvenue.

LE 18^{ème} BARÔMETRE TRIMESTRIEL DES MDPH

Ce baromètre, publié par la CNSA, mesure certaines activités des maisons départementales des personnes handicapées (MDPH) et la perception des personnes handicapées et de leurs proches sur leur MDPH. 18ème version du baromètre d'activité des MDPH.

Malgré la forte augmentation du nombre des demandes, MDPH de l'Aude est en dessous des délais nationaux, toutes catégories confondues.

Les délais de la MDPH11 restent bons, bien en-deçà du délai décisionnel légal qui est de 4 mois.
Cela démontre que la nouvelle organisation mise en place afin de

maintenir les délais est efficace et permet de maintenir une fluidité de traitement des dossiers des usagers.

Delais moyens de traitement	Global	Demandes relatives aux enfants	Demandes relatives aux adultes	Demandes relatives à l'AAH	Demandes relatives à la PCH
National	4,8	5,1	4,7	4,9	5,8
Aude	3,5	2,3	3,7	3,7	2,7

EN COMPLÉMENT D'INFO

LE REMBOURSEMENT A 100% DES FAUTEUILS ROULANT ÉLECTRIQUES PAR L'ASSURANCE MALADIE

Dans le cadre de la stratégie nationale pour améliorer l'accès aux aides techniques, le gouvernement a décidé de renforcer le remboursement des fauteuils roulants électriques. Cette mesure s'inscrit dans une volonté de limiter le reste à charge pour les personnes en situation de handicap. Il est élaboré à l'aide d'un questionnaire complété par les personnes concernées et/ou leurs aidants.

Historique de la réforme

Avril 2023 : Lors de la Conférence nationale du handicap, le président Emmanuel Macron annonce l'engagement de rembourser intégralement les fauteuils roulants, manuels et électriques, afin de faciliter l'accès à ces dispositifs essentiels pour les personnes en situation de handicap.

Décembre 2024 : Après des négociations avec les parties prenantes, l'Assemblée nationale adopte la réforme prévoyant une prise en charge intégrale par l'Assurance Maladie des fauteuils roulants, avec une entrée en vigueur initialement prévue avant la fin de l'année 2024.

Février 2025 : Le gouvernement publie les textes réglementaires fixant la date d'application de la réforme au 1er décembre 2025, permettant ainsi une mise en œuvre effective de la prise en charge à 100 % des fauteuils roulants par la CPAM.

Les mesures annoncées

A compter du 1er décembre 2025, les fauteuils roulants électriques pourront être remboursés à 100 % par l'Assurance Maladie, sans reste à charge pour l'utilisateur, sous certaines conditions.

Les objectifs poursuivis

- Faciliter l'accès aux aides techniques indispensables à l'autonomie.

- Lutter contre le non-recours ou les renoncements pour raisons financières.
- Renforcer l'inclusion des personnes en situation de handicap

La procédure

La CPAM devient l'interlocuteur unique pour les demandes de remboursement.

Une demande d'accord préalable peut être nécessaire pour les fauteuils nécessitant des adaptations spécifiques. Cette demande sera examinée dans un délai maximal de 2 mois, au-delà duquel l'absence de réponse vaudra acceptation.

JOURNÉE NATIONALE **TOURISME ET HANDICAP 2025**

Les journées portes ouvertes visent à faire découvrir des sites et établissements labellisés Tourisme & Handicap

L'objectif de ces journées

Il s'agit de sensibiliser tous les publics aux actions conduites par les professionnels du tourisme en faveur de l'amélioration de l'accessibilité.

Les structures audoises

Cercle nautique des Corbières : loin des foules au cœur du Parc Naturel de la narbonnaise sur la lagune de Sigean, la base Nautique de Port Mahon propose de nombreuses activités dont certaines Handisport. Le Handi Club existe depuis 1984 et a pour objectif de développer la pratique de la voile par des personnes handicapées aussi bien physiques que mentales ou sensorielles.

L'objectif est de permettre un maximum d'autonomie et une navigation en liberté dans une zone surveillée.

Le domaine de LANIS est l'une des plus anciennes fermes de Castelnaudary. Rénovée avec soin, elle invite à la détente en proposant

des chambres spacieuses dans une nature généreuse, une cuisine maison et un accueil sincère pour un séjour paisible.

Les structures héraultaise

L'Ambrussum est un site archéologique et un musée exposant des vestiges Gaulois et Romains. Un livret de visite du musée est disponible en Facile à Lire et à Comprendre (FALC).

Le Musée de la Cloche et de la Sonnaïlle est logé dans l'ancienne gare d'Hérépian. Il conte l'histoire de la Fonderie Granier. Le Musée de la Cloche et de la Sonnaïlle propose deux visites guidées sensorielles spécialement conçues pour une découverte immersive et inclusive.

Musée régional d'art contemporain (Mrac) Occitanie se situe sur la commune de Sérignan. Il propose aux personnes en situation de handicap auditif une visite en Langue des Signes Française (LSF) de

l'exposition des collections "ALLONS" et de l'exposition de Toma Dutter, par Ode Punsola guide-conférencière nationale en LSF

Le Jardin Antique Méditerranéen de Balaruc-les-bains est dédié à la connaissance des essences végétales méditerranéennes et à leurs usagers au travers de 7 créations originales.

De nombreux autres sites accessibles

Les départements des Pyrénées Orientales, de la Haute Garonne, du Gers proposent également des visites adaptées que vous pouvez retrouver [ICI](#)

Pour aller plus loin :

[Les autres sites accessibles en France](#)



DU CÔTÉ DES **PARTENAIRES**

ACTIVITÉ DÉCOUVERTE DU SPORT ET DU HANDICAP **AVEC LE CMJ DE LEUCATE**

Le CMJ permet aux jeunes de participer activement à la vie de leur commune. C'est un lieu d'apprentissage de la citoyenneté, où l'on mène des projets en lien avec la jeunesse. Faire partie du CMJ, c'est le moyen de s'exprimer et d'être le relais de ses camarades auprès de l'équipe municipale.

Le CMJ, qu'est-ce que c'est ?

La création d'un Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) est décidée par le Conseil Municipal, par délibération. Le CMJ fonctionne sur le même modèle. Il se réunit en séances plénières et en commissions.

L'action organisée

Dans le cadre du TELETHON 2025, les jeunes du Conseil Municipal des Jeunes de LEUCATE organisent un après-midi découverte du sport et du handicap destiné aux enfants et aux

familles, et souhaitent mobiliser des partenaires engagés pour faire vivre cet événement avec plusieurs ateliers sportifs ouverts à tous.

Les ateliers proposés

Chaque participant disposera d'une carte d'activités à tamponner, avec une petite récompense en fin de parcours, pour encourager la curiosité, l'ouverture et la participation

L'appel aux associations

Les jeunes du CMJ souhaiteraient proposer une sensibilisation de

grande ampleur, pour ce faire, ils proposent plusieurs découvertes sportives.

Si vous souhaitez vous inscrire dans l'action du CMJ, vous pouvez prendre contact avec eux à cmj@mairie-leucate.fr.

Le RDV

Le CMJ de LEUCATE vous propose de vous retrouver le 6 décembre

https://www.instagram.com/cmj_leucate/

JOURNÉE DE SENSIBILISATION A L'AUTISME A RIEUX MINERVOIS

L'autisme est un trouble très précoce du développement de l'enfant qui se caractérise par des difficultés de communication et des interactions sociales. Les caractéristiques de l'autisme varient énormément d'une personne à l'autre et couvrent un large spectre.



Une sensibilisation à l'autisme

Le samedi 12 avril, la commune de Rieux Minervois en partenariat avec l'association de Montréal : AVEA (Autisme Vivons Ensemble dans l'Aude) a organisé une journée thématique. Cette sensibilisation est proposée par la mairie chaque mois d'avril.

Les actions proposées

Sur la place de la mairie, un Marché aux plantes et fleurs était proposé dont un stand était tenu par l'association AVEA.

En parallèle et tout au long de la journée, des démonstrations d'arts martiaux ont été proposés par les associations Bushido et l'Eventail.



Une exposition de sensibilisation était visible à la bibliothèque municipale



D'autres ateliers tels que de la jonglerie et un spectacle des jeunes de l'équipe « Jongle à la Lune », des ateliers de sensibilisation à l'autisme « de l'intérieur » avec expérimentations audio-graphique, puzzle, mots à associer...étaient également à découvrir

FORMATION SUR LES TROUBLES BIPOLAIRES PROPOSÉE PAR L'UNAFAM AUDE

L'UNAFAM est l'Union nationale de familles et amis de personnes malades et/ou handicapées psychiques. Elle accueille, écoute, accompagne, informe et forme les familles et l'entourage de personnes vivant avec des troubles psychiques depuis 1963.

UNAFAM de l'Aude propose une formation intitulée « Adapter sa communication avec un proche souffrant de troubles bipolaires »

Où et quand ?

À Narbonne les 27 et 28 Juin 2025 à destination de l'entourage d'une personne vivant avec un trouble bipolaire.

Cette journée ne s'adresse pas à des professionnels ni à des partenaires en tant que tel mais il est possible d'y participer à titre personnel.

Plus d'information ICI

A VENIR

Le 3 juin : Journée mondiale sans tabac à la Salle des Synodes de la mairie de Narbonne de 9h00 à 15h00. **Gratuit et ouvert à tous.** Seront proposés : des stands de prévention, vapoteuse, tabac et nutrition et plein d'autres encore...

13 juin 2025 : Forum annuel de la MDPH sur les enjeux de l'inclusion en présence de Charles GARDOU. « 20 ans d'inclusion et tout un avenir à construire » En salle Gaston DEFERRE Pensez à vous inscrire !

5 décembre 2025 : Journée des réussites organisée par la MDPH. Cette journée culturelle se déroulera à la fabrique des arts à Carcassonne

Si vous souhaitez faire paraître une annonce, merci d'envoyer votre information sous la forme d'une affiche par mail à mdphinfo@audefr.

MDPH de l'AUDE 18 rue du Moulin de la Seigne 11855 CARCASSONNE cedex 9

Téléphone 0800 77 77 32

Mail mdph@audefr

Site internet <https://mdph.audefr/>